

### Signature officielle du Contrat Rivière-Natura 2000 Lignon du Forez

*Mercredi 6 janvier 2012 au château de Goutelas à Marcoux*

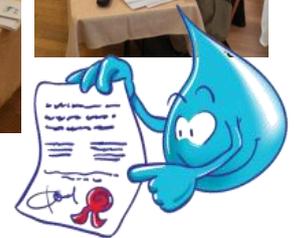


Gabriel ROUSSET et Xavier de VILLELE accueillent M. PORCHER, sous-préfet de Montbrison.

Après 4 ans de travail pour élaborer cette nouvelle procédure unique en France, le Contrat Rivière-Natura 2000 a été signé lors d'une cérémonie officielle au château de Goutelas à Marcoux. L'événement a rassemblé un peu plus de 100 personnes dans la salle des 7 devises. Après le mot de bienvenue de Lucien MOULLIER, Gabriel ROUSSET, Président du SYMILAV, a présenté le contrat avant de céder la parole aux partenaires signataires.

On retiendra la présence de M. Jean-Michel PORCHER, Sous-préfet de Montbrison, au coté de M. Jean-Jack QUEYRANNE, Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, M. Michel CHARTIER, Vice-président du Conseil Général de la Loire, M. Marc BOISSIER, représentant l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et M. Jacques DUMAS, président de la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Loire.

Après la signature officielle des documents contractuels, l'ensemble des convives a partagé le verre de l'amitié autour d'un buffet de produits locaux.





## Le Contrat Rivière-Natura 2000

### Vers un bon état écologique des eaux



Le syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV) lance une nouvelle procédure pour la gestion concertée des cours d'eau présents sur les 55 communes qui composent le syndicat. A la suite du bilan positif du premier contrat de rivière Lignon du Forez, des différentes études réalisées et après 4 ans de travail d'élaboration, un nouveau plan d'actions sera mis en place à partir de 2012 afin **d'atteindre le bon état écologique de nos rivières.**

La directive cadre européenne sur l'eau (DCE), la directive européenne Natura 2000, la loi sur l'eau et les milieux

aquatiques (LEMA) et les lois Grenelle I et II, constituent le cadre législatif qui a amené le SYMILAV et ses partenaires (Europe, Etat, Conseil Régional Rhône-Alpes, Conseil Général de la Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Fédération des pêcheurs de la Loire...) à élaborer une stratégie d'actions reposant sur deux procédures liées entre elles : le contrat de rivière axé sur la fonctionnalité des cours d'eau et le contrat d'objectifs Natura 2000 axé sur la biodiversité. Pour ce nouveau projet, les élus du SYMILAV ont fait le choix de développer l'axe communication, afin d'informer, de sensibiliser et de former les élus, les propriétaires riverains, les agriculteurs et le grand public sans oublier les plus jeunes.

Le plan d'actions du contrat reposera sur plusieurs volets tels que l'assainissement, l'entretien et la restauration des cours d'eau, la réduction des pollutions diffuses, le maintien de la biodiversité, la prévention des risques d'inondations..., le tout avec une approche la plus pédagogique possible et dans un esprit de concertation avec les acteurs concernés.

Un site internet permettant de suivre ce contrat rivière-Natura 2000 a été mis en ligne début 2011 et vous emmène à la découverte du bassin versant : [www.lignonduforez.fr](http://www.lignonduforez.fr).

Afin de mettre en œuvre le programme défini pour les 7 prochaines années, une équipe technique et une équipe rivière (chantier d'insertion) accompagneront les communes, les communautés de communes ou d'agglomérations et les autres maîtres d'ouvrages dans la réalisation des actions.

### Contrat Rivière-Natura 2000 Lignon du Forez : 42 M€

#### VOLET A

##### Gérer qualitativement et quantitativement les eaux

- ✦ Volet A1 : Lutter contre les pollutions domestiques **23.8 M€**
- ✦ Volet A2 : Lutter contre les pollutions diffuses **6.7 M€**
- ✦ Volet A3 : Initier des orientations stratégiques de la gestion quantitative de l'eau **25 K€**

#### VOLET B

##### Gérer, réhabiliter, protéger et mettre en valeur les rivières en rapport à l'enjeu « milieux aquatiques »

- ✦ Volet B1 : Mettre en valeur les paysages riverains **1.5 M€**
- ✦ Volet B2 : Gérer, réhabiliter et protéger les milieux aquatiques **4.3 M€**
- ✦ Volet B3 : Gérer le risque inondation **3.8 M€**

#### VOLET C

##### Pérenniser la gestion globale de l'eau et des rivières sur le bassin versant

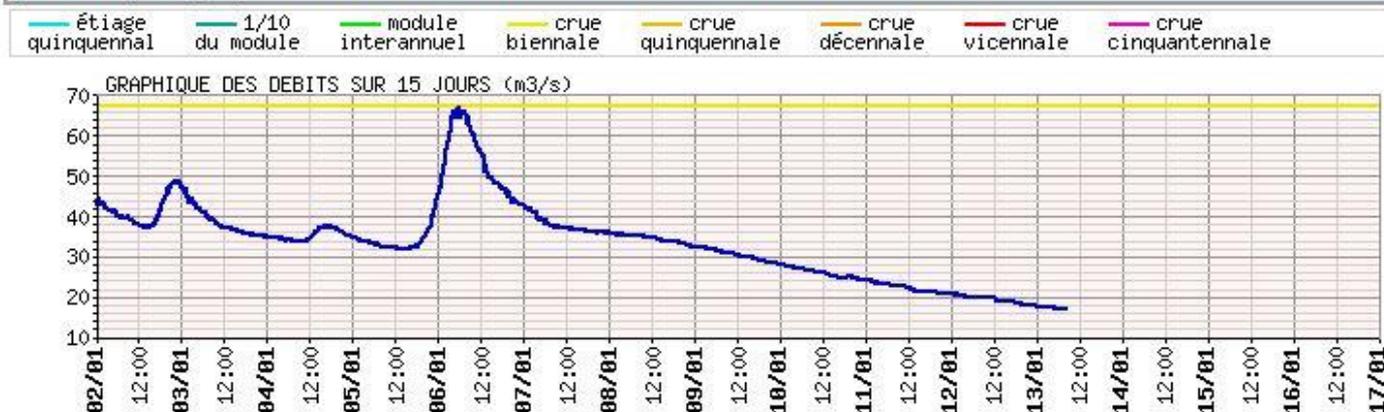
- ✦ Volet C1 : Animer le contrat et le mettre en œuvre **1.5 M€**
- ✦ Volet C2 : Former, sensibiliser et communiquer **300 K€**
- ✦ Volet C3 : Suivre et évaluer **212 K€**

## De la sécheresse à la crue : au cœur du cycle de l'eau

Dans la newsletter précédente il vous était indiqué que nos cours d'eau avaient des débits en dessous de la normale. Eh bien depuis début janvier, ils ont repris de l'eau et un débit normal suite à une crue biennale qui a touché l'ensemble de nos cours d'eau.

Le graphique ci-dessous vous montre les relevés de débits sur les quinze premiers jours de janvier à la station de mesure de PONCINS.

( Poncins ) Graphiques des DEBITS en m<sup>3</sup>/s , dernière valeur 17.0 m<sup>3</sup>/s le 13/01/2012 à 08:30



Le graphique ci-après montre significativement le rôle écrêteur de crue de la plaine, à travers une comparaison des débits mesurés à BOËN et à PONCINS



Passage à poissons du Seuil de Portes aux Débats Rivières d'Orpra



Passage à poissons du seuil de Chaufour à Ailleux



## Actualités au fil de l'eau!!!

### *L'équipe rivière traque et démonte les embâcles*

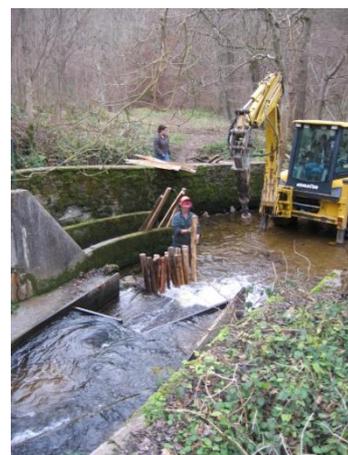


Suite à la crue de début janvier, l'équipe rivière s'est consacrée à la traque et aux démontages des embâcles susceptibles de poser problème. Les embâcles sont des amoncellements de bois flottants qui peuvent parfois se transformer en véritable barrage sur le cours d'eau et provoquer en cas de rupture des dégâts importants pour les biens et les personnes. C'est pour cela que l'équipe, se substituant parfois aux propriétaires riverains, recherche et intervient sur ces embâcles. Le démontage d'un embâcle peut demander parfois une grande technicité.



### *Continuité piscicole sur le Moingt amont*

Le franchissement piscicole est désormais rétabli sur l'ensemble du tronçon Moingt-amont, depuis le lavoir de Moingt jusqu'au vieil Ecotay. L'équipe rivière, avec l'appui de professionnels locaux, a terminé les chantiers de passes à poissons.



### **Bonne année 2012**

Gabriel ROUSSET, président du SYMILAV ainsi que l'ensemble de l'équipe salariée vous souhaitent une bonne et heureuse année 2012



*Bonne et heureuse année 2012*

Directeur de publication : Gabriel ROUSSET

Newsletter N°8-Janvier 2012

SYMILAV [Syndicat Mixte du bassin versant du Lignon, de l'Anzon et du Vizézy] Square Savignano 42600 SAVIGNEUX

Conception/création : Fred MARTEIL

[fred.marteil@lignonduforez.fr](mailto:fred.marteil@lignonduforez.fr)